

Circuit Dijon Prenois - RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITÉ 2026

JE SOUSSIGNÉ

NOM / PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL/ VILLE : TEL:

EMAIL :@ Type voiture :

Je soussigné, déclare participer, de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à l'activité de pratique du sport mécanique sur le circuit Dijon Prenois – dûment homologué

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur circuit.

Je participe de ma propre initiative à ces journées sur circuit, en ayant pleinement conscience des risques que j'encours.

Je déclare également être en bonne santé, n'être sous l'effet d'aucun traitement de nature à altérer mes facultés

je déclare par la présente décharger de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant.

En cas de décès, la présente reconnaissance de responsabilités contient également un engagement de portefort pour mes ayant droits, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Je déclare, par la présente, renoncer pour moi-même, mes héritiers, mes proches (mes parents, mon conjoint, mes enfants) et nos assureurs, à tous recours contre :

1- Le ou les organisateurs et/ou exploitants du circuit

2- Le ou les organisateurs de la journée

3- D'autres participants et d'autres utilisateurs du circuit

4- D'autres pilotes et propriétaires (ou les détenteurs) des véhicules participants

5- Les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes)

visés aux points 1,2,3,4 et ci-avant

6- Les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci-avant.

7- Le constructeur et préparateur pour tous dommages matériels ou corporels que je subirais au cours du roulage.

Je déclare également avoir pris connaissance des règlements qui régissent la sécurité et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier :

S'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la journée.

- Accepte le port du casque et des ceintures, ainsi que tout équipement complémentaire visant à renforcer ma sécurité.
- Reconnaît être seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique. Déclare prendre d'éventuels passagers à leurs risques et périls et sous son entière responsabilité.
- Déclare être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et s'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés.

Le Circuit Dijon-Prenois ne saurait être tenu responsable de la modification, de l'ajournement ou de l'annulation de la journée de roulage pour *un cas de force majeure*. Sont notamment considérées comme relevant de la force majeure les intempéries telles que chutes abondantes de neige, de pluie ou de grêle, verglas, brouillard, vents forts, plan d'alerte mis en place par les autorités compétentes. Sont également considérées comme relevant de la force majeure les interdictions, restrictions ou conditions imposées par les autorités administratives et sportives compétentes (Préfecture, Fédérations, Gendarmerie ...).

Le pilote ne pourrait tenir le circuit responsable de retards ou désagréments liés à la remise en état du tracé en cours de roulage, lors de dégradations telles que pertes d'huile, structures de protection à remettre en place, incendie dégradant l'enrobé de la piste etc...

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

Fourniture dépose et pose support renforcé (unité) : 475 € TTC – Fourniture dépose et pose glissière (unité) :

285 € TTC – Fourniture dépose et pose about d'extrémité (unité) : 258 € TTC -- Recharge extincteur (50 kg) :

530 € TTC / (9 & 6 kg) : 130 € TTC -- Produit absorbant (le sac de 30lts) : 50 € TTC -- Protection grillage

pitlane (le panneau) : 226 € TTC - Réparation 1 boudin Airprotech : 320 € TTC -- Housse Airprotech Airplat :

820 € TTC – Mousse de protection Moto FIM : 740 € TTC

J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document.

Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours.

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Date : ____/____/2026

signature